

FSMA
A l'attention de Madame D'Hollander
Rue du Congrès 12-14
1000 Bruxelles

Par courrier recommandé et par
courriel à trp.fin@fsma.be

La Hulpe, le 1 septembre 2024
Ns/réf. : HV-syc- 2024-L008

Chère Madame,

Nous nous référons à l'article 74 de la Loi relative aux Offres Publiques d'Acquisition du 1^{er} avril 2007.

En ce qui concerne les actions avec lesquelles les signataires de la convention d'actionnaires agissent de concert et la structure de contrôle des parties à la convention d'actionnaires, nous vous confirmons les transactions et modifications suivantes :

Actionnaire	Date	Actions	Type de transaction
Luxempart S.A.	6/11/2023	+ 298.002	Augmentation du nombre d'actions avec lesquelles l'actionnaire agit de concert
3D NV	6/11/2023	+ 509.705	Augmentation du nombre d'actions avec lesquelles l'actionnaire agit de concert
Stéphan Sonneville SA	6/11/2023	+75.137	Augmentation du nombre d'actions avec lesquelles l'actionnaire agit de concert
ForAtenoR SA	6/11/2023	+ 301.072	Augmentation du nombre d'actions avec lesquelles l'actionnaire agit de concert
Luxempart S.A.	30/11/2023	+ 6.000.000	Souscription à l'augmentation de capital
3D NV	30/11/2023	+ 12.126.208	Souscription à l'augmentation de capital
Stéphan Sonneville SA	30/11/2023	+ 883.987	Souscription à l'augmentation de capital
ForAtenoR SA	30/11/2023	+ 3.873.792	Souscription à l'augmentation de capital
Alva SA ¹	18/04/2024	- 521.437	Abandon de l'action de concert par un actionnaire

¹ Alva SA était contrôlée par Les Viviers S.A., une société de droit Luxembourgeois. Les Viviers S.A. était contrôlée par Philippe Vastapane et Patricia Vastapane (personnes physiques).

Luxempart S.A.	18/04/2024	- 2.445.469	Réduction du nombre d'actions avec lesquelles l'actionnaire agit de concert
ForAtenoR SA	18/04/2024	- 2.383.872	Réduction du nombre d'actions avec lesquelles l'actionnaire agit de concert
3D NV	21/05/2024	+2.367	Octroi de titres dans le cadre de la rémunération en actions du mandat d'administrateur de Frank Donck
Stéphan Sonneville SA	12/08/2024	+72.000	Acquisition d'actions hors bourse à une société contrôlée par Stéphan Sonneville
Total		+ 18.791.492	

Afin d'être complet, nous vous prions également de noter qu'en ce qui concerne les actions détenues hors action de concert, les transactions suivantes ont été opérées depuis le 1^{er} septembre 2023 :

Actionnaire	Date	Actions	Type de transaction
Luxempart S.A.	21/05/2024	+2.367	Octroi de titres dans le cadre de la rémunération en actions du mandat d'administrateur de John Penning
Stéphan Sonneville SA	30/11/2023	+ 416.000	Souscription à l'augmentation de capital
Total		+ 418.367	

Au vu de ce qui précède, les participations des signataires de la convention d'actionnaires se présentent comme suit (à la date du présent courrier) :

Actionnaire	Actions	Dont actions faisant partie de l'action de concert
3D NV ²	13.159.717	13.159.717

² 3D NV est contrôlée par STAK Iberanfra. STAK Iberanfra n'est pas contrôlée.



ForAtenoR SA ³	4.767.744	2.383.872
Luxempart S.A.	6.821.806	4.373.970
Stéphan Sonneville SA et consorts ⁴	1.621.624	1.181.624
Total	26.370.891	21.099.183

Nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Chère Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Twigami SRL
Rep. par Caroline Vanderstraeten
Directeur Financier

Stéphan Sonneville SA
Administrateur Délégué

³ 3D NV détient la majorité des droits de vote attachés à l'ensemble des actions de ForAtenoR SA, de sorte qu'elle est irréfragablement présumée contrôler (exclusivement) ForAtenoR SA (art. 1:14, §2, 1° du CSA). En parallèle, et sans préjudice du contrôle (exclusif) de 3D NV irréfragablement présumé, 3D NV et Stéphan Sonneville SA exercent un contrôle conjoint sur ForAtenoR SA en vertu d'un pacte d'actionnaires.

⁴ Stéphan Sonneville SA est contrôlée par Stéphan Sonneville (personne physique). Osiris Venture SA, société contrôlée exclusivement par Stéphan Sonneville (personne physique), détient 440.000 actions.